

Citrus-Cleaner Spray

Numéro de matière 112170

Page:

1 de 10

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Citrus-Cleaner Spray

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Aérosol technique

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.

Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20

Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA

WWW: www.weicon.ca

E-mail: info@weicon.ca

Téléphone: +1-519-896-5252

Télécopie: +1-519-896-5254

Service responsable de l'information:

Product-Safety-Department

Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**Transport:****Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide

Forme: Aérosol

Couleur: incolore, limpide

Odeur: fruité

Classification: Aerosol 1; Eye Irrit. 2A; Skin Sens. 1; STOT SE 3; Aquatic Chronic 2;

Symboles de danger:

Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Citrus-Cleaner Spray

Numéro de matière 112170

Page:

2 de 10

Conseils de prudence: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Traitement spécifique (voir ' Premiers secours ' sur cette étiquette).
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Recueillir le produit répandu.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.
Effet narcotique en cas de doses élevées.
voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: Mélange de substance active avec du gaz propulseur

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 67-63-0	Isopropanol	75 - 100 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 124-38-9	Dioxyde de carbone	< 3 %	Liquef. Gas.
CAS 5989-27-5	(R)-p-Mentha-1,8-diène	10 - 20 %	Flam. Liq. 3. Skin Irrit. 2. Skin Sens. 1. Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.

Indications complémentaires:

Teneur en parfums: 15-30 %

4. Premiers secours

Informations générales:	Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'inhalation:	Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. Appeler un médecin.
Après contact avec la peau:	Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement. En cas de malaises, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.
Ingestion:	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. L'inhalation produit un effet narcotique/une sensation d'ivresse. D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:	13 °C
Température d'auto-inflammabilité:	ne s'enflamme pas spontanément
Agents d'extinction appropriés:	Mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone, brouillard d'eau.
Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:	jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Formation possible de mélanges vapeur/air risquant d'exploser.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.
Indications complémentaires:	L'eau contaminée ayant servi à l'extinction doit être éliminée selon les réglementations administratives.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:	Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la substance. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Assurer une aération suffisante. Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.
---------------------------------------	--



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

Citrus-Cleaner Spray

Numéro de matière 112170

Page:

4 de 10

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations. En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes. Danger d'explosion!

Méthodes de nettoyage:

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13). Veiller au retour de flamme. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

Indications complémentaires:

Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Récipient sous pression. Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. N'utiliser que des appareils/garnitures antidéflagrants. Travaux de soudage interdits. Dans des récipients remplis partiellement peuvent se former des mélanges explosifs. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. A stocker en position debout. Protection antidéflagrante indispensable. Garder sous clef. Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
67-63-0	Isopropanol	Canada, Alberta: OEL 15 min	984 mg/m ³ ; 400 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	492 mg/m ³ ; 200 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	400 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	200 ppm
		Canada, Québec: VECD	1230 mg/m ³ ; 500 ppm
		Canada, Québec: VEMP	985 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	984 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	492 mg/m ³ ; 200 ppm
		EUA: NIOSH: STEL	1225 mg/m ³ ; 500 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	980 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: OSHA: TWA	980 mg/m ³ ; 400 ppm
		124-38-9	Dioxyde de carbone
Canada, Alberta: OEL 8 hour	9000 mg/m ³ ; 5000 ppm		
Canada, BC: OEL STEL	15000 ppm		
Canada, BC: OEL TWA	5000 ppm		
Canada, Québec: VECD	54000 mg/m ³ ; 30000 ppm		
Canada, Québec: VEMP	9000 mg/m ³ ; 5000 ppm		
EUA: ACGIH: STEL	54000 mg/m ³ ; 30000 ppm		
EUA: ACGIH: TWA	9000 mg/m ³ ; 5000 ppm		
EUA: NIOSH: STEL	54000 mg/m ³ ; 30000 ppm		
EUA: NIOSH: TWA	9000 mg/m ³ ; 5000 ppm		
EUA: OSHA: TWA	9000 mg/m ³ ; 5000 ppm		

Valeurs limites biologiques:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil	Paramètre	Échantillonnage
67-63-0	Isopropanol	EUA: ACGIH-BEI, urine	40 mg/L	Acetone in urine	end of shift at end of workweek

Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches. Utiliser uniquement des appareils protégés contre les déflagrations.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.
Protection de la peau	Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges. Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138 (Gants de protection résistants aux solvants). Type de gants: Caoutchouc nitrile - Epaisseur du revêtement: 0.7 mm Période de latence: >480 min. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection respiratoire:	Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. En cas de dépassement de la concentration, utiliser un appareil isolant!

Citrus-Cleaner Spray

Numéro de matière 112170

Page:

6 de 10

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.
Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide Forme: Aérosol Couleur: incolore, limpide
Odeur:	fruité
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	82 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	13 °C
Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aérosol extrêmement inflammable.
Limites d'explosibilité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 0.70 Vol% LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): 12.00 Vol%
Tension de vapeur:	à 20 °C: 43 hPa
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 0.82 g/mL
Solubilité dans l'eau:	non miscible ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	ne s'enflamme pas spontanément
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Le produit est non explosif. Formation possible de mélanges vapeur/air risquant d'exploser.
Température d'ignition:	255 °C
Teneur en solvant:	96.7 %
Teneur en corps solides:	1 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	Récipient sous pression. Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.
Conditions à éviter:	Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50 °C.
Matières incompatibles:	Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.

Citrus-Cleaner Spray

Numéro de matière 112170

Page:

7 de 10

Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.
monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
ATEmix (calculé): ATE > 5000 mg/kg.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
ATEmix (calculé): ATE > 5000 mg/kg.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
ATEmix (calculé): ATE > 50 mg/L.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Endommagement/irritation des yeux: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations: Indication sur Isopropanol: Carcinogen Status:
IARC Rating: Group 3
OSHA Carcinogen: not listed
NTP Rating: not listed
Toxicité orale aiguë: DL50, Rat: 5840 mg/kg
Toxicité inhalatrice aiguë: CL50, Rat: 25000 mg/m³/4h
Toxicité dermique aiguë: DL50, Lapin: 13900 mg/kg

Indication sur (R)-p-Mentha-1,8-diène: Carcinogen Status:
IARC Rating: Group 3
OSHA Carcinogen: not listed
NTP Rating: not listed
Toxicité orale aiguë: DL50, Rat: 4400 mg/kg
Toxicité dermique aiguë: DL50, Lapin: 2000 mg/kg

Symptômes

L'inhalation produit un effet narcotique/une sensation d'ivresse. D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

Citrus-Cleaner Spray

Numéro de matière 112170

Page:

8 de 10

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Toxicité aquatique: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Indication sur Isopropanol:
Toxicité pour le poisson: CL50 Tête de boule 9640 mg/L/96h
Toxicité pour la daphnia: CL50 daphnia magna (puce d'eau géante): 9714 mg/L/24h

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (VOC):

96.7 % en poids = 792.9 g/L

Remarques générales:

Danger pour l'eau potable en cas d'infiltration dans le sol, même en petites quantités.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination**Produit**

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion. Pour une élimination en bonne règle des déchets, vider complètement la bombe aérosol de son contenu.

14. Informations relatives au transport**USA: Department of Transportation (DOT)**

Identification number: UN1950
Désignation technique spécifique: UN 1950, AÉROSOLS
Hazard class or Division: 2.1
Labels: 2.1
Dispositions particulières: N82
Packaging – Exceptions: 306
Packaging – Non-bulk: None
Packaging – Bulk: None
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 75 kg
Quantity limitations – Cargo only: 150 kg
Vessel stowage – Location: A
Vessel stowage – Other: 25, 87, 126

**Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)**

UN Number: UN1950
Shipping name: UN 1950, AÉROSOLS
TDG class: 2.1
Special provisions: 80, 107
Explosive limit and limited quantity index: 1 L
Passenger carrying road or rail index: 75 L



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017
Version: 3
Langue: fr-CA,US
Date d'édition: 10/janv./2017

Citrus-Cleaner Spray

Numéro de matière 112170

Page: 9 de 10

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU: UN 1950
Désignation technique spécifique: UN 1950, AEROSOLS
Class or division, Subsidiary risk: Class 2.1, Subrisk-
Groupe d'emballage: -
Numéro EmS: F-D, S-U
Dispositions particulières: 63, 190, 277, 327, 344, 381,959
Quantités limitées: 1000 mL
Excepted quantities: E0
Conditionnement - Instructions: P207, LP200
Conditionnement - Réglementations: PP87, L2
IBC - Instructions: -
IBC - Réglementations: -
Instructions réservoirs - IMO: -
Instructions réservoirs - UN: -
Instructions réservoirs - Réglementations: -
Arrimage et manutention: SW1 SW22
Séparation: SG69
Propriétés et observations: -
Polluant marin: oui
Groupe de ségrégation: none

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification: UN 1950
Désignation technique spécifique: UN 1950, AEROSOLS, inflammable
Class or division, Subsidiary risk: Class 2.1
Étiquette de danger: Flamm. gas
Excepted Quantity Code: E0
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.: Pack.Instr. Y203 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G
Passenger and Cargo Aircraft: Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 75 kg
Avion cargo uniquement: Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 150 kg
Dispositions particulières: A145 A167 A802
Emergency Response Guide-Code (ERG): 10L

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

Citrus-Cleaner Spray

Numéro de matière 112170

Page: 10 de 10

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Isopropanol:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Carcinogen Status: IARC Rating: Group 3 OSHA Carcinogen: not listed NTP Rating: not listed NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0359
Dioxyde de carbone:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0103*
(R)-p-Mentha-1,8-diène:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Carcinogen Status: IARC Rating: Group 3 OSHA Carcinogen: not listed NTP Rating: not listed Other Environmental Laws: Marine Pollutant: listed as pollutant.

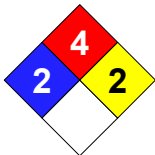
Directives nationales - U.S. State Regulations

California Proposition 65: Not listed.

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 75 - 100 % Isopropanol, < 3 % Dioxyde de carbone, 10 - 20 % (R)-p-Mentha-1,8-diène. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:
Health: 2 (Moderate)
Fire: 4 (Severe)
Reactivity: 2 (Moderate)
HMIS Version III Rating:
Health: 2 (Moderate)
Flammability: 4 (Severe)
Physical Hazard: 2 (Moderate)
Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	2
FLAMMABILITY	4
PHYSICAL HAZARD	2
	X

Raison des dernières modifications:

ADR/RID 2017, IMDG 2017

Créée:

29/janv./2016

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.